

M/MP-PVAG10112018

## **PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION DES ECRIVAINS BRETONS 10 novembre 2018 à Locmariaquer (56)**

L'assemblée générale de l'A.E.B. s'est réunie dans la salle de la Ruche à Locmariaquer (56). La séance est ouverte à 10 h par Michel Priziac, président de l'association.

36 adhérents sont présents à la réunion sur les 269 adhérents à l'A.E.B. Il y a 19 procurations ce qui porte le nombre de votants à 45. En vertu de l'article 10 des statuts de l'association des écrivains bretons, l'Assemblée Générale statue valablement à la majorité simple des membres présents ou représentés. Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut débiter.

Mr Jean Madec, adjoint au maire chargé de la culture présente la commune de Locmariaquer dans le Morbihan. La mairie est chaleureusement remerciée pour son accueil et la mise à disposition gratuite de la salle ainsi que l'organisation du pot final.

Michel Priziac explique ensuite le déroulement de la journée en breton et en français.

- Assemblée Générale,
- Présentation de la bibliothèque de Locmariaquer,
- Présentation de la librairie de Locmariaquer,
- Présentation de Zénaïde Floriot par Daniel Carfantan,
- Remise des prix littéraires : Grand prix du roman de l'A.E.B. et Prix de Breton,
- Implantation du cèdre,
- Pot offert par la municipalité.

Puis il présente les membres du Conseil d'Administration avec leur attribution. Il rappelle que toutes les informations concernant l'association sont disponibles sur le site : [www.ecrivainsbretons.org](http://www.ecrivainsbretons.org). Chacun est invité à visiter cet espace dédié de temps en temps car des informations importantes sur la vie de l'association sont régulièrement mises à jour. En effet, un travail colossal est réalisé chaque année et permet un bon fonctionnement de l'association.

Afin de pouvoir répondre à toutes les questions, il est préférable d'envoyer les messages concernant les activités de l'association uniquement à [ecrivainsbretons@orange.fr](mailto:ecrivainsbretons@orange.fr) afin d'éviter les erreurs. Les messages sont ensuite redistribués aux responsables.

### **RAPPORT D'ACTIVITE**

#### **Semaine de l'A.E.B. à Pléneuf-Val André**

Francis Lepioufle s'est chargé de l'organisation de cette semaine et a négocié la location gratuite de la salle avec la ville de Pléneuf-Val André. Il en est chaleureusement remercié. Cette manifestation aura lieu

du lundi 10 au dimanche 16 décembre à Pléneuf-Val André (22) dans la salle des Régates sur la digue. Plusieurs activités sont prévues durant la semaine :

- 7 ateliers-lecture avec 4 auteurs le matin et 10 l'après-midi. L'objectif est de lire en deux temps : un texte d'un auteur puis un texte personnel.

- 2 ateliers d'écriture avec Mr Guyomard et Mme Testot. Il ne faut pas hésiter à participer à ces ateliers car il y a parfois des surprises quant au résultat. Les textes composés lors des ateliers pourront être lus. La participation de 10 € car les intervenants sont rémunérés. Une caution de 30 € est exigée et sera redonnée le jour de l'atelier, ce qui évite les absences non justifiées. Francis est à la disposition de ceux qui souhaitent s'inscrire après la réunion.

Ces journées sont un premier essai et il sera possible de renouveler l'expérience dans d'autres lieux ultérieurement. Il ne faut pas hésiter à faire passer l'information et à la partager sur les réseaux sociaux. Une adhérente propose d'animer cette semaine avec son accordéon. Francis va la rencontrer pour finaliser ce point.

Un espace sera réservé, durant toute la semaine, aux dédicaces des adhérents présents lors de ces journées. Le président précise que ce programme répond à une demande des adhérents qui constatent que les ventes sur les salons du livre marchent de moins en moins et qu'il y a besoin d'animations organisées par l'association et ouvertes à tout public.

## **Journée de la poésie à Pléneuf-Val André**

Evelyne Pernel se charge de l'organisation épaulée par Pierre Le Naour. La manifestation aura lieu le samedi 15 décembre dans la salle des Régates à Pléneuf-Val André. Evelyne précise que le programme parlera de la poésie en général et pas seulement des poètes bretons. Le programme très complet est consultable en annexe. Il est demandé aux volontaires qui acceptent de lire des poèmes de contacter Evelyne à son adresse de messagerie (voir invitation). Le président rappelle qu'un message a été transmis à tous les adhérents courant mai pour les inviter à soumettre leurs propositions pour l'organisation de cette journée. Il regrette que certaines réflexions soient formulées seulement maintenant que tout est bouclé. Un plan de communication va être établi (affiches, flyers, médias...).

Le Conseil d'Administration n'a pas souhaité renouveler le prix de poésie cette année. Toutefois, l'association maintient son grand intérêt pour la poésie, à preuve la journée complète du samedi 15 décembre 2018 à Pléneuf Val André.

## **Journée Jeunesse à Pléneuf-Val André**

La journée pour la jeunesse aura lieu le dimanche 16 décembre toujours dans la salle des Régates. Une communication sera effectuée pour cette journée.

## **Salons du livre**

### *Guérande*

9 places sont disponibles sur le stand de l'A.E.B. au salon de Guérande en novembre de cette année. Un appel à candidature a été diffusé par l'association.

## *Ploeuc-l'Hermitage*

8 places étaient disponibles sur dépôt de dossier de candidature à [ecrivainsbretons@orange.fr](mailto:ecrivainsbretons@orange.fr) au salon du livre de Ploeuc-l'Hermitage le 25 novembre prochain.

## *Vannes*

9 places au salon de Vannes sont mises à disposition gratuitement aux adhérents de l'A.E.B. Un message est transmis aux adhérents tous les ans afin que chacun puisse s'inscrire à [ecrivainsbretons@orange.fr](mailto:ecrivainsbretons@orange.fr) uniquement. Cependant les contraintes sont très particulières car il faut un dossier précis et bien suivre les instructions au risque de le voir refusé. Il est obligatoire aussi que la fiche-auteur soit à jour sur le site de l'association avec une photo et le 1<sup>er</sup> chapitre d'un livre. Michel tient à remercier Patrice Mahé pour l'organisation de ce salon.

## *Nocturnes littéraires du Morbihan*

7 à 8 places sont réservées aux adhérents de l'A.E.B. sur chaque date. Il est constaté que peu de livres sont achetés durant ces nocturnes mais cela permet de se faire connaître.

Depuis cette année, les candidats retenus sur chaque salon ne sont plus prévenus par message. Il est donc indispensable d'aller sur l'agenda situé en page d'accueil du site de l'association puis de cliquer sur la date du salon et ouvrir l'article correspondant à la liste. Le président souligne que certains adhérents ne sont jamais disponibles pour les journées de rencontre organisées par l'A.E.B. mais le sont uniquement pour avoir une place sur un salon. Il en appelle à un esprit associatif plus affirmé de la part de certains.

Diffusion des informations concernant l'A.E.B.

Marivane assure la correspondance de l'association par voie électronique et postale, via sa messagerie personnelle sous couvert du Président. Elle établit les convocations aux Conseils d'Administration, journées-rencontres, Assemblées Générales, remise des prix littéraires. Elle met en forme les bulletins d'inscription en ligne aux diverses manifestations organisées dans l'année et en assure le suivi quotidien. Elle gère les tableaux récapitulatifs des participants aux manifestations de l'A.E.B., établit les feuilles de présence, envoie les confirmations d'inscription aux journées-rencontres individuellement à chaque participant, répond aux messages électroniques et les redirige vers les personnes de l'association compétentes. Elle rédige les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration, d'Assemblée Générale. Elle met en forme la revue « Info A.E.B. », et veille à la bonne marche administrative de l'association toujours sous le couvert du Président.

Il est rappelé que les messages concernant la vie de l'association sont à transmettre uniquement à [ecrivainsbretons@orange.fr](mailto:ecrivainsbretons@orange.fr). En effet, la secrétaire n'étant pas habilitée à répondre directement, doit transférer tous les courriels au Président quotidiennement. Un nombre important de messages arrivent dans l'année au bureau de l'association sur les messageries personnelles du président, du trésorier, du secrétariat, de la responsable de la vie littéraire notamment. Aussi il est demandé d'être indulgent si la réponse aux questions parvient plusieurs jours après.

Marivane explique que les bulletins de candidature ou d'inscription en ligne servent à simplifier la gestion des inscriptions et à économiser pour la planète. Elle essaie de faire des documents simples d'utilisation même si cela peut paraître très administratif pour certains. La présentation et la rédaction correcte des documents sont l'image de marque de notre association. Elle rappelle aussi qu'il est très important de lire

l'intégralité des messages transmis ainsi que les pièces jointes car toutes les informations s'y trouvent. Il est aussi possible d'imprimer les bulletins d'inscription et les renvoyer complétés par voie postale. à l'adresse postale de l'association. Tous les documents de l'association sont transmis par voie postale aux 8 adhérents n'ayant pas d'accès internet.

Patricia Guillemain transmet toutes les informations concernant la vie littéraire, les concours, les prix littéraires. C'est un gros travail de collectage, de rédaction et de mise en page pour la vie de l'association et elle en est chaleureusement remerciée.

## **Breizh-Deizh**

Cette revue disponible à la rubrique « Newsletter » est gérée par Patricia Guillemain. Elle est consacrée à la littérature parlant de la Bretagne et permet de faire vivre l'association. Patricia regrette le manque d'articles proposés par les adhérents. Elle propose son aide pour la mise en page et la rédaction si besoin. Cette revue est accessible à tout le monde. Il suffit de s'inscrire pour la recevoir. Un Breizh-Deizh récent parle de Zénaïde Floriot de Locmariaquer par exemple.

## **Info A.E.B.**

Cette revue est à la disposition des adhérents pour diffuser des informations littéraires pérennes ou à une date suffisamment éloignée. Elle paraît tous les 15 des mois suivants : février, avril, juin, août, octobre. Les adhérents à jour de cotisation peuvent transmettre leurs articles **uniquement** à [ecrivainsbretons@orange.fr](mailto:ecrivainsbretons@orange.fr), en respectant les règles de présentation énoncées dans chaque revue. Le président valide les informations et les transmet au secrétariat pour mise en page. Il est impératif de respecter cette démarche au risque de se voir refuser la publication.

Le Breizh-Deiz et l'info A.E.B. sont disponibles à tout public en téléchargement dans la rubrique « Newsletter » sur le site de l' A.E.B..

## **Site de l'association**

### *Agenda*

Chaque adhérent peut mettre une information sur le calendrier du site à partir de son espace privé. Il suffit de suivre le tutoriel.

### *Bandeau de photos*

Il est important de mettre sa photo sur la fiche-auteur afin d'alimenter le bandeau de la page d'accueil. Cependant, il est possible de mettre une photo de la page de couverture d'un livre ou un dessin si les adhérents préfèrent rester anonymes. Michel Philippo a établi une liste d'adhérents n'ayant pas mis leur photo. Il y avait 118 profils qui manquaient. Zannie Voisin s'est chargée d'envoyer un message à chaque adhérent concerné et le bandeau se complète petit à petit (64 de plus à ce jour). Un grand merci à chacun de jouer le jeu. Un courriel de relance sera envoyé d'ici quelques jours à ceux qui n'ont pas encore fait la démarche.

## *Fiches-auteurs sur le site*

Le site internet permet la mise en valeur de l'association. Il est donc important de remplir les fiches-auteurs. Lors de la première adhésion, un identifiant et un mot de passe sont transmis par le président. Il ne faut pas modifier le mot de passe car il sera impossible d'accéder à la page de l'adhérent sur le site en cas de souci. Un tutoriel est disponible sur le site. Cependant, il est normal que les photos mises en ligne, n'apparaissent pas aussitôt sur l'espace car chaque information à paraître doit être contrôlé par le webmaster avant publication officielle.

Les auteurs désirant s'inscrire à l'association sous un pseudo peuvent le faire à condition de bien le choisir et de préciser de quelle manière effectuer le classement alphabétique, et sur le site, et sur nos listes (nom, prénom d'emprunt). En effet, le nombre d'adhérents est important. Les messages transmis tout au long de l'année sont considérables. Aussi, il est recommandé de créer une adresse de messagerie spécifique avec le pseudo de façon à ce que les gestionnaires des activités proposées puissent s'y retrouver. Pierre Livory le trésorier épaulé par Zannie Voisin, vice-présidente se chargent de l'enregistrement et de la gestion des listes.

## *Livres sur le site*

À ce jour, 850 livres sont répertoriés. Il semble important de partager les pages du site sur les réseaux sociaux. L'impact du site est international et démontre que la Bretagne n'est pas un microcosme. Michel Priziac précise qu'il y a 245 000 visiteurs sur le site de l'association qui en est la vitrine. Le webmaster est très sérieux et disponible. Une question est posée sur le classement des titres de livres sur le site par genre. Il est précisé qu'il est inenvisageable de le faire car cela nécessite trop d'investissement personnel.

## **Concours et Prix littéraires**

Les concours et prix littéraires sont publiés sur le site. Le président précise que ce ne sont pas des prix réservés à l'A.E.B. et aux bretons. Le travail d'organisation est considérable notamment celui de Patricia Guillemain pour relancer les éditeurs afin qu'ils envoient des livres de qualité et qu'ils comprennent que l'association n'est pas clanique et réservée aux bretons seuls.

L'A.E.B. est très structurée et beaucoup de personnes œuvrent au quotidien pour organiser des activités de qualité reconnues.

## **Réseaux sociaux**

Un adhérent demande s'il est envisagé de créer une page Facebook au nom de l'A.E.B.. Michel explique que l'option avait été envisagée par le Conseil d'Administration mais que la réponse est négative au regard du temps à passer quotidiennement pour alimenter cet espace et au vu du nombre d'adhérents. Par contre, il est proposé à tous les adhérents qui ont un profil sur les réseaux sociaux de faire la promotion du site de l'association : [www.ecrivainsbretons.org](http://www.ecrivainsbretons.org) avec le logo de l'A.E.B.

Une adhérente propose de se donner une année pour y réfléchir afin de faire une proposition en ce sens au Conseil d'Administration sous couvert du président car tout ce qui concerne l'association doit impérativement être validé par les instances administratives de l'association.

Le rapport d'activité est validé à l'unanimité des membres présents.



## RAPPORT FINANCIER

Pierre Livory, trésorier présente le rapport financier 2018 (voir ci-dessous).



### BILAN COMPTABLE 2018 (Situation au 30/09/2018)

CREDIT		DEBIT	
Cotisations	7 285,00	Déplacements (dons)	3 093,40
		Secrétariat	
Intérêts compte épargne	49,02	Déplacements	60,00
"Dons" de Frais membres	3 093,40	Téléphone / Internet	474,40
Subventions Dons	-	Impression	578,53
Participations membres		Restaurant	481,20
		Fournitures	941,63
		Congrès	425,30
		Dotation prix AEB	1 324,57
Virement interne		Virement compte épargne	
		Divers	1 148,13
Total 2018	10 427,42	Total 2018	8 527,16
Solde 2017	4 457,31	Solde 2018	6 357,57
Total	14 884,73	Total	14 884,73
Du 01/10/2017 au 30/09/2018		Pierre Livory 30/09/2018	
Livret Epargne au 30/09/2018		6 584,97	
Compte courant au 30/09/2018		6 357,57	
Total crédit au 30/09/2018		12 942,54	

Le trésorier explique qu'il va réaliser un virement bancaire du compte courant sur le compte épargne d'ici quelques jours. Les comptes sont établis du 30 septembre 2017 au 30 septembre 2018.

### Subventions

Un adhérent demande pourquoi aucune demande de subvention n'est réalisée auprès du Conseil Régional et du Conseil Culturel de Bretagne. Michel explique que le Conseil Régional de Bretagne estime qu'il finance l'association « Livre et lecture en Bretagne » et que l'A.E.B. doit se diriger vers cette association qui répond qu'elle ne peut pas subventionner car elle est déjà subventionnée elle-même !

Le Conseil Culturel de Bretagne ne donne pas de subvention. Michel Priziac a été délégué durant 4 ans et son rôle était de donner son avis sur les propositions faites au Conseil Régional pour la culture donc il

connaît le principe de fonctionnement et précise qu'il n'y a aucun à priori négatif concernant l'A.E.B. dans les instances régionales. Patricia Guillemain explique que l'association a fait appel au partenariat avec Groupama et le Crédit Mutuel de Bretagne notamment pour la journée-jeunesse qui a eu lieu à Loquierec au mois de mai dernier. Il est demandé de rechercher des partenaires pour les prochains projets 2019 et notamment pour les prix du voyage et des carnets de voyage prévus entre 2019 et 2020.

Il semble toutefois important de maîtriser les dépenses en ayant des projets raisonnables.

## **Bénévolat**

Une adhérente demande s'il est possible de budgétiser virtuellement le travail des bénévoles. Cette question sera débattue lors d'un prochain Conseil d'Administration. Le trésorier rappelle que les adhérents peuvent lui transmettre pour signature, le formulaire des impôts inhérents à la déduction des frais occasionnés pour la bonne marche de l'association (déplacements, etc).

## **Cotisations annuelles**

Pierre Livory explique que les appels de cotisations sont envoyés chaque année courant janvier. Un rappel est effectué courant mars. En avril, il est établi une liste des adhérents n'ayant pas cotisé depuis plus d'un an. Zannie Voisin se charge de les relancer par appel téléphonique. En général, certains ont oublié et renvoient leur cotisation rapidement. En cas de non-réponse, il y a radiation des listes. De même si les cotisations n'ont pas été payées durant deux années consécutives, la radiation est effectuée car les informations concernant l'association continuent d'être envoyées et c'est anormal. Il est toujours possible de partir de l'association auquel cas, une lettre de démission doit être transmise au Président.

## *Adhésions*

A ce jour, l'association compte 269 adhérents dont 43 nouveaux adhérents cette année. Le trésorier réceptionne les chèques, se charge de la mise à jour des dossiers d'adhésions et transmet les listes à Zannie Voisin qui contrôle et renvoie la liste définitive aux membres du C.A. chargés de l'envoi des messages. La liste des adhérents est mise à jour sur le site de l'association régulièrement.

Pour adhérer à l'association plusieurs critères sont retenus :

- Avoir publié ou être en passe de publier des écrits,
- Se reconnaître breton.
- Transmettre le titre de la dernière publication ainsi que le premier chapitre du livre. Ces éléments sont indispensables pour contrôler la qualité des écrits du postulant.
- Nul ne peut postuler à intégrer l'A.E.B. sans une marraine ou un parrain qui devra vérifier la qualité minimale de l'écriture de sa filleule ou de son filleule.

Les demandes peuvent être faites via le site de l'association. Le président reçoit le courriel et contacte directement la ou le postulant(e) par téléphone afin de discuter avec lui. Il rappelle qu'il n'est pas souhaitable que les adhérents démarchent auprès des auteurs au nom de l'A.E.B.

Le rapport financier est validé à l'unanimité des membres de l'association présents.

## **PROJETS 2019**

### **Concours d'écriture de l'A.E.B.**

Zannie Voisin explique que les inscriptions sont closes pour cette année et 14 textes ont été réceptionnés par le jury littéraire de ce concours. La remise du prix du concours d'écriture aura lieu courant 2019 à une date et un lieu fixés ultérieurement.

### **Journée-rencontre sur l'édition**

Le président constate comme tout le monde que la publication d'un ouvrage est difficile. Il est important de mieux comprendre l'intégralité de la chaîne du livre. L'association a le rôle d'aider ses adhérents en mutualisant des informations. Aussi, une journée-rencontre sera consacré à ce sujet dans le courant 2019.

### **Journée-rencontre sur la formation aux conférences**

Luc Corlouër de la Société des Gens de Lettres constate que peu d'écrivains bretons font partie de la SGL. Il propose d'organiser à titre gratuit pour l'A.E.B. une formation sur les conférences à raison de 3 séances sur l'année 2019. Le Conseil d'Administration donnera son avis ultérieurement.

### **Prix Victor Segalen, Prix du récit de voyage**

Patricia Guillemain est responsable de l'organisation en lien avec Brigitte Blot sur une proposition de Francis Lepioufle. Le prix sera remis au cours du prochain congrès de l'A.E.B. en 2019.

### **Prix du carnet de voyage**

Patricia Guillemain expose le projet d'une journée-rencontre sur le carnet de voyage avec un prix littéraire dédié à ce style d'écriture. Cette manifestation pourrait avoir lieu courant 2020 étant donné le travail à faire pour élaborer le programme et trouver les subventions nécessaires. Il est fait appel aux personnes pouvant proposer des pistes concernant ces subventions (milieu maritime, aéronautique, rail, voyageurs, etc). Un partenariat avec les entreprises pourra être établi. Les logos des partenaires pourront être mis sur les affiches et tous les supports de communication sur ce projet. Le lieu de la journée-rencontre est encore à définir. Le but de notre association dans les prochaines années étant de se faire connaître et reconnaître, il ne faut pas hésiter à diffuser l'information sur ce projet. Une adhérente propose de se renseigner pour obtenir un stand au salon du tourisme au parc des expositions de Vannes du 22 au 24 mars 2019. Cette proposition est retenue à l'unanimité.

### **Congrès A.E.B. 2019**

Annick Le Bourlot, responsable des prix littéraires à l'association a pris contact avec la mairie de Saint-Jouan-des-Guerets en Ile-et-Vilaine. La commune mettra une salle à disposition de l'association à titre gracieux. Le congrès aura lieu le samedi 9 novembre 2019.



## DIVERS

### Dénomination de l'association

Afin que l'association soit reconnue comme représentative de toute la Bretagne dans son ensemble, le Conseil d'Administration a décidé de modifier la dénomination de l'association qui deviendrait « **Association des Écrivains de Bretagne** » qui est la traduction littérale de la dénomination originale de l'association : « **Unvaniezh Skrivagnerien Breizh** ». En effet, certaines instances pensent à tort que l'association regroupe des auteurs ne parlant que le breton ce qui n'est pas le cas. Certains adhérents craignent que cette nouvelle appellation soit trop réductrice. Après discussion, le changement d'appellation de l'association est mis au vote. 30 adhérents votent pour contre 6 refus et aucune abstention. Le projet est donc validé à la majorité des membres présents. Les démarches administratives seront entamées rapidement pour le changement de dénomination.

### Émission « un auteur, une voix » sur Bretagne 5 en partenariat avec l'A.E.B.

Michel Priziac présente une émission sur les écrivains bretons qui se racontent au travers de leurs ouvrages et présentent leur dernier livre en partenariat avec notre association. Des propositions de dates sont régulièrement envoyées via la messagerie du secrétariat. L'enregistrement de l'émission a lieu dans les locaux de la radio Bretagne 5 à Quessoy (22). Des covoiturages sont possibles avec des auteurs du même département. Il suffit de l'indiquer à Michel Priziac lors de l'inscription. L'enregistrement de 5 émissions de 5 minutes est réalisé en une seule fois. Les interviews sont diffusés durant une semaine consécutive sur la radio Bretagne 5 (1593 AM ou sur [www.bretagne5.bzh](http://www.bretagne5.bzh) ou [www.bretagne5.fr](http://www.bretagne5.fr) deux fois par jour à 7 h 55 et à 18 h 20

### Emission « Page Blanche » sur Bretagne 5

Michel Philippo, membre du Conseil d'Administration, présente une émission littéraire consacrée aux livres et à ses différents acteurs sur la radio Bretagne 5 deux fois par mois avec retransmission le mardi à 23 h, le jeudi à 14 h et le dimanche à 20 h.

### Emission « Breizh Penn Da Benn » sur Bretagne 5

Michel Priziac présente en langue bretonne un coup d'œil sur la vie des gens d'ici et d'ailleurs qui, de cœur, d'esprit ou de territoire se reconnaissent comme bretons. Toutes ces émissions sont disponibles en podcast sur le site de la radio Bretagne 5.

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale se termine à 15 h 30.

Le Président, Michel Priziac